



COMMUNIQUE DE PRESSE

Numerus clausus :

«Le député Brotchi demande au Ministre Marcourt de prendre une position claire... et une seule ! »

Lundi 1^{er} février 2010

Le député MR Jacques BROTCHI demande au Ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) de préciser sa position concernant l'organisation des études de médecine.

Dans la presse de ce jour, on peut lire que le ministre Marcourt envisage de prévoir, dans son décret relatif à l'accès aux études de médecine d'un « *test d'aptitude, non exclusif, juste indicatif* » ».

Il y a encore trois mois le Ministre s'était insurgé contre le numerus clausus et contre toute forme de sélection à l'entrée des études de médecine.

Le député Jacques BROTCHI dénonce en la matière, encore une fois, une politique faiblarde qui consiste à noyer le poisson dans des questions de sémantique : « *C'est un faux débat. Je refuse de débattre sur la sémantique des mots «test d'aptitude juste indicatif» et «examen d'entrée non exclusif». Ce qu'il faut aux étudiants, c'est une décision qui tienne la route. Entre MM. Cheron et Marcourt, c'est un combat de coq ! C'est pour celui qui parviendra à tenir le dossier le plus longtemps sans prendre de décision et, surtout, sans déplaire aux étudiants.* »

Ceux-ci ne sont pas dupes. Ils se rendent compte qu'à ce jeu-là ils sont les premiers perdants. Il suffit de voir l'incertitude et le marasme dans lesquels PS et Ecolo les laissent depuis plusieurs années.

Le député Jacques BROTCHI tient donc à rappeler, encore une fois, au Ministre que : « *Les recteurs sont favorables à un examen d'entrée. Il faudrait donc en rediscuter avant de balayer cette idée. Elle est parfois considérée comme une forme biaisée d'accès aux études universitaires car cet examen se base sur des notions de mathématiques, de chimie ou de physique. Or, il existe d'autres éléments à prendre en compte pour évaluer si un candidat sera un bon médecin, par exemple sa personnalité, sa générosité. A mon sens, avoir du cœur est plus important que d'être fort en maths. Il faut tenir compte de tous ces paramètres pour construire une filière médicale qui combatte la pénurie tout en maintenant l'excellence, afin que l'ensemble de nos concitoyens soient bien soignés. Mener une concertation avec le fédéral, examiner le cadastre et les besoins seront essentiels pour dégager une solution humaine pour tous.* »

Il s'agit-là d'une vraie réflexion qui peut, elle, faire avancer le débat.



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be